

29.06.2005 - 08:25 Uhr

Fraport : "Grand jour pour l'aviation et la région de Francfort"

Francfort-sur-le-Main, Allemagne (ots) -

- Le feu vert est donné pour la construction de la base de maintenance de l'A380 à FRA

"C'est un grand jour pour l'aviation en Allemagne et pour la région de Francfort/Rhin-Main." Tel était le commentaire de Fraport AG suite à l'annonce aujourd'hui par le tribunal administratif de Hesse (VGH) à Kassel (Allemagne) de sa décision de permettre la construction de la base de maintenance du superjumbo A380, prévue au sud de l'aéroport de Francfort (FRA). Le président du conseil de direction de Fraport, M. Wilhelm Bender, affirme que "cette décision ouvre la voie à une nouvelle génération d'avions à l'aéroport de Francfort. Elle renforce définitivement la compétitivité et la position de FRA à l'avenir comme un centre aérien mondial de premier plan. Cela assure des emplois existants et crée du travail. C'est un signe extrêmement positif."

Lufthansa, le principal client de Fraport, a commandé quinze A380 à double pont, dont les premiers doivent être livrés en 2007. La base de maintenance pour les superjumbos d'Airbus devra être terminée et opérationnelle à ce moment-là à Francfort, la plaque tournante de la Lufthansa. À cause des plans du nouveau Terminal 3, les autres sites possibles sur le territoire de l'aéroport pour accueillir la base de maintenance, y compris la base aérienne américaine Rhein-Main ou d'autres zones, ne sont pas disponibles.

La nouvelle installation permettra le stationnement et l'entretien à FRA de ce qui sera en 2015 la deuxième plus grande flotte d'A380 au monde. La construction de la nouvelle base de maintenance et le déménagement concomitant de la route "Okrihteler Strasse" doivent démarrer début novembre. La Lufthansa a récemment déposé la demande pour la construction de cette nouvelle installation de maintenance. Toutes les parties concernées se disent persuadées que le permis de construire sera délivré à temps cet automne.

Si le tribunal administratif de Kassel avait statué contre Fraport, la Lufthansa aurait été obligée de stationner ses A380 ailleurs, par exemple à l'aéroport de Munich. En conséquence, les emplois associés à l'entretien de cet avion n'auraient pas été créés à Francfort.

"Tout de suite après la période de végétation (c'est-à-dire à partir de septembre), nous pourrons commencer à couper les arbres et à faire de la place pour la construction" a déclaré M. Manfred Scholch, vice-président du conseil de direction de Fraport AG. Il a confirmé que Fraport s'était abstenu de mettre immédiatement en vigueur la décision de zonage, acceptant tacitement des difficultés considérables pour le calendrier du projet.

Le respect du tribunal et le souhait d'éviter des tensions avec les riverains de l'aéroport ont rendu cela nécessaire, a encore

expliqué Manfred Scholch. On espère maintenant que les plaignants, les groupes d'actions de citoyens et d'autres organisations accepteront aussi la décision du tribunal et ne perturberont pas le début du projet par quelque moyen que ce soit.

Fraport avait attendu les injonctions pour entendre les témoignages, présentés également dans le procès contre les communes de Morfelden-Walldorf, Raunheim et Neu-Isenburg. "Au cours des débats, le tribunal VGH a bien précisé qu'il y a encore besoin de clarifier les épreuves de moteurs d'avion, qui pourront dans certains cas être requises après la maintenance", a expliqué Manfred Scholch. Selon les résultats de l'audition des témoignages, il est envisageable que le tribunal ordonne des mesures anti-bruit. Cela n'affectera toutefois pas la réalisation de la base de maintenance. Manfred Scholch s'attend à ce que soient confirmées les expertises sur le bruit que Fraport a soumises pour la procédure de zonage. Selon ces études, aucune nuisance sonore inacceptable ne devrait toucher les zones résidentielles voisines.

M. Scholch a par ailleurs indiqué à ce sujet que Fraport a déjà soigneusement prévu, au cours de la procédure d'expansion des capacités de l'aéroport de Francfort, de l'espace pour aménager une structure anti-bruit pour les épreuves de moteur. Le site du taxiway qui mène actuellement à la base de maintenance de l'A380 est réservé à cette fin. Le taxiway sera déplacé plus à l'ouest.

Dans le procès contre la BUND (Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland, association allemande pour l'environnement et la protection de la nature), le tribunal VGH n'a pas reconnu certaines des mesures de compensation environnementale comme conformes à la loi de protection de la nature et a donc ordonné à l'État de Hesse de compléter la décision de zonage en conséquence. Fraport AG ne pense pas que cela provoque des difficultés pour le projet de base de maintenance de l'A380.

Fiche d'informations: base de maintenance de l'A380 prévue à l'aéroport de Francfort

En 2007, une nouvelle base de maintenance sera construite au sud de l'aéroport de Francfort (FRA) pour le principal client de Fraport AG, la Lufthansa. Cette nouvelle installation accueillera les superjumbos A380 de la Lufthansa. Voici un résumé des faits concernant ce projet de construction vital et intéressant:

- La base de maintenance en projet doit être considérée indépendamment de la piste d'atterrissage nord-ouest prévue à FRA. Fraport a donc lancé une procédure de zonage distincte pour obtenir l'approbation de cette installation (demande soumise en janvier 2003).
- Zone boisée à dégager pour le projet : environ 21 hectares, dont environ 13,5 hectares de forêt de "protection".
- À titre de compensation environnementale, Fraport a déjà reboisé quelque 23 hectares (dont 20 hectares à Hof Schonau et 3 hectares at Hohenau) dans les districts de Russelsheim et Trebur.
- Selon le tribunal VGH, l'autorité de zonage doit produire de nouvelles ordonnances pour imposer d'autres mesures de compensation environnementale conformément à la loi de protection de la nature. Cela ne posera pas de problème pour la réalisation du projet.
- Fraport a conclu un contrat à long terme avec le groupe Lufthansa pour l'utilisation du site prévu pour la base de maintenance.
- Hangar de maintenance: le hangar (environ 350 mètres de long, 140 mètres de large et 45 mètres de haut) pourra accueillir jusqu'à quatre A380 en même temps.
- Entrepôt: 140 mètres de long, plus de 62 mètres de large, environ 10 mètres de haut.
- Site: aucun autre site n'était disponible sur le territoire actuel de l'aéroport.
- Utilisation: la nouvelle installation de maintenance sera utilisée pour l'entretien périodique des superjumbos A380 de la Lufthansa, ainsi que pour les jumbos B747.
- Conception: le nouveau hangar qui sera construit au sud de FRA a été conçu par Gerkan, Marg & Partner

Architects de Hambourg, Allemagne.

Contact:

Fraport AG

Robert A. Payne

B.A.A, Bureau de presse (Dept. UKM-PS),
Communications avec les entreprises (UKM)

60547 Francfort-sur-le-Main

Allemagne

Tél.: +49/69/690'785'47

Télécopie: +49/69/690'605'48

E-Mail: r.payne@fraport.de

Internet: www.fraport.de

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001508/100492569> abgerufen werden.